



Ville de Pirae  
TAHITI  
POLYNÉSIE FRANÇAISE

-----  
REPUBLICQUE FRANCAISE  
Liberté – Egalité - Fraternité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DELIBERATION N° 043 /2019 DU 02 JUILLET 2019**  
**Portant modification des statuts de l'Office de gestion de la crèche de Pirae – Tama Here**

Séance du 02.07.2019

Sous la présidence de Monsieur Edouard FRITCH, Maire de Pirae

Secrétaires de séance : Mme Lorraine HUNTER, 5<sup>ème</sup> adjoint au maire et Mme Eliane LECHENE, 7<sup>ème</sup> adjoint au maire

Convocation le	24/06/2019	Date d'affichage de la convocation	24/06/2019
Date d'affichage du C.R.	04/07/2019	Date d'affichage de la délibération	- 9 JUIL. 2019
Transmission IDV	- 6 JUIL. 2019	Rendu exécutoire après Publication ou notification	- 9 JUIL. 2019

ONT VOTES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	31	00	00
La délibération est adoptée à l'unanimité			

Nbre	Nom et Prénom	Présent	Absent	Procuration
1	FRITCH Edouard	x		
2	LICHTLE Yvette		x	TIXIER POMARE Yvannah
3	TEMARII Abel	x		
4	MAO Marie-Madeleine		x	MACE Miriama
5	ATEM Félix	x		
6	HUNTER Lorraine	x		
7	TAURAA Heimana	x		
8	LECHENE Eliane	x		
9	RAFFIN Yvonnick	x		
10	TIXIER POMARE Yvannah	x		
11	CHICOU Jean		x	TEMARII Abel
12	MACE Miriama	x		
13	PAQUIER Jean Claude		x	
14	RAUFEA Doris	x		
15	MAKE Léon	x		
16	SVARC Maire	x		
17	TAURAATUA Christophe	x		
18	MOO SUNG Samuel	x		
19	TERE Maono		x	FOLIAKI Turere
20	TEAO Krys	x		
21	URAHUTIA Riveta		x	TAURAA Heimana
22	PARAUE Milton	x		
23	TEPU Taiana	x		
24	FOLIAKI Turere	x		
25	TEHOIRI Rosana	x		
26	MOU KAM TSE Kapo	x		
27	WONG Keehi	x		
28	TETOOFA Raiarii	x		
29	PARO Irvine		x	
30	VERNAUDON Béatrice		x	Maiana BAMBRIDGE
31	BAMBRIDGE Maiana	x		
32	TETUAETARA Théodore	x		
33	HAREHOE Thilda	x		
	Elus en exercice : 33	25	8	6

## **DELIBERATION N° 043 /2019 DU 02 JUILLET 2019**

### **Portant modification des statuts de l'Office de gestion de la crèche de Pirae – Tama Here**

---

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE**

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- VU la loi n°71-1028 du 24 décembre 1971 relative à la création et à l'organisation des communes dans le Territoire de la Polynésie française ;
- VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;
- VU l'ordonnance n°2007-1434 du 5 octobre 2007 portant extension des première, deuxième et cinquième parties du code général des collectivités territoriales aux communes de Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics, modifiée par les lois n°2007-1720 du 7 décembre 2007 et n°2007-1787 du 20 décembre 2007 ;
  
- VU le décret n°2008-1020 du 22 septembre 2008 portant extension des première, deuxième et cinquième parties du code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;
  
- VU le code général des collectivités territoriales applicable en Polynésie française ;
- VU la délibération n°35/72 du 14 septembre 1972 modifiée portant création d'un Office de gestion de la crèche de Pirae – Tama Here ;
- VU les explications fournies par Monsieur Edouard FRITCH, Maire ;

#### **Exposé des motifs :**

Les statuts de l'Office de gestion de la crèche de Pirae stipulent que le directeur de l'Office exerce les fonctions d'ordonnateur.

Néanmoins, pour garantir la pérennité de la gestion de l'Office, il est nécessaire de prévoir les dispositions concernant les fonctions d'ordonnateur en cas de vacance de l'emploi de directeur.

Il est ainsi proposé qu'en cas de vacance de l'emploi de directeur, et dans les mêmes conditions d'exercice, les fonctions d'ordonnateur sont exercées par le Président du conseil d'administration jusqu'à la nomination du directeur.

**Après en avoir délibéré en sa séance du 02.07.2019 ;**

**ADOPTE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** À la fin de l'article 17 intitulé « Attributions du directeur » de la délibération n°35/72 du 14 septembre 1972 susvisée, il est ajouté le paragraphe suivant :

*« En cas de vacance de l'emploi de directeur, les attributions du directeur définies au présent article, et notamment les fonctions d'ordonnateur, sont exercées, dans les mêmes conditions, par le Président du Conseil d'Administration jusqu'à la nomination du directeur. »*

**Article 2 :** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux (2) mois à compter de sa date de publication. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application « Télérecours Citoyens » accessible depuis le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 3 :** Le Directeur général des services, le Président du Conseil d'Administration de l'Office de gestion de la crèche de Pirae – Tama Here sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Pour le maire absent,

Mme Yvette LICHTLE  
1<sup>er</sup> adjoint au maire



**Extrait certifié conforme au Registre des délibérations**

Le Maire

Pour le Maire absent,

Edouard FRITCH  
1<sup>er</sup> Adjoint



## Marania TINORUA

---

**De:** actes-dgcl-noreply@interieur.gouv.fr  
**Envoyé:** vendredi 5 juillet 2019 13:55  
**À:** s2low@s2low.org; Marania TINORUA; backups2low@adullact.org  
**Objet:** ACTES : Accusé de réception de la transmission d'un acte  
**Pièces jointes:** EACT--SPREF9872-200013746-20190706-1284.xml; 987-200013746-20190702-DELIB\_043\_2019-DE-1-2\_1276.xml



## Accusé de réception

Acte reçu par: Polynésie Française - SAIDV-Subdivision administrative des îles du Vent \_ Arr n°2

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2019-07-06(GMT+1)

Nombre de pièces jointes: 1

Nom émetteur: COMMUNE DE PIRAE

N° de SIREN: 200013746

Numéro Acte de la collectivité locale: DELIB\_043\_2019

Objet acte: Portant modification des statuts de l'Office de gestion de la crèche de Pirae - Tama Here.

Nature de l'acte: Délibérations

Matière: 5.2-Fonctionnement des assembles

Identifiant Acte: 987-200013746-20190702-DELIB\_043\_2019-DE

---